



Jugement crédit consommation

Par sandrine20

je suis en divorce, je n'aie pas de moyens financiers étant en ass, mon ex mari, n'a pas voulu m'aider a payer un crédit consommation fait pendant notre mariage, et du coup je me suis retrouvée au tribunal contre cofinoga, j'ai donc demandé un recours de 24mois, vu ma situation et que le divorce n'a pas été prononcé, et donc le rachat de soulte de notre maison par mr n'a pas encore été fait depuis 4ans, s'est lamentable, et ma demande de 24mois, a été refusée,

je veux former un pourvoi en cassation contre cette décision, le tribunal m'a informé que ce n'était pas possible car aucune échéance de 24mois ne me serait accordée,

alors que puis je faire, je me sens seule contre tout cela, mon ex mari, cofinoga et mon avocat qui n'a pas fait son travail, car je suis en aide juridictionnelle totale,

pouvez vous m'aidez sur les démarches à faire, merci

Par JadeShen

Bonjour tout le monde!Je m'y plait beaucoup ces trois mois derniers,donec je voudrais bien partager un site Internet tres interessant que j'aime beaucoup avec vous!

[url=http://www.cadeauxfolies.fr/idees-cadeaux/cadeaux-de-noel/]cadeau de noel[/url]